

**MAIRIE DE LIGNY-LE-RIBAUT**  
**CONTRAT de RÉSERVATION DU GITE d' ETAPE**

Suite à la demande du \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 20\_\_\_\_\_

M.  Mme.  Société  Entreprise :

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

est (sont) autorisé(s) à utiliser le gîte d'étape de la commune situé place du 11 Novembre

du : .....au .....

Contre la redevance de :

nombre de personnes de plus de 12 ans	_____ x 13€ x nombre de nuitées =	
nombre d'enfants de moins de 12 ans	_____ x 10€ x nombre de nuitées =	
nombre d'enfants de moins de 2 ans	_____	= gratuit
occupation totale du gîte (14 personnes)		= 168 €

Pour un total de : \_\_\_\_\_ €

**Attention : Le gîte ne peut accueillir plus de 14 personnes quelque soit l'âge.**

Arrivée et départ aux heures d'ouverture de la mairie :

- Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
- Le samedi: de 9h à 12h00

Un acompte de 25% du montant total vous est demandé pour la réservation, le solde est à régler à votre arrivée.

Nous vous demandons de contrôler l'inventaire et l'état général des lieux à l'aide de la fiche qui vous sera remise à votre arrivée. Nous vous remercions de rapporter cette fiche sous 24h à la mairie après l'avoir renseignée en signalant les anomalies éventuelles.

La location du gîte ne comprend pas le ménage, il doit être rendu propre.

Un chèque « forfait ménage de fin de séjour » d'un montant de 40 euros vous sera demandé à votre arrivée. Il vous sera restitué à votre départ (renvoi sous un mois en cas de départ hors horaires d'ouverture de la Mairie) sauf s'il s'avérait que le ménage de fin de séjour n'a pas été assuré par vos soins.

Le requérant s'engage, après avoir pris connaissance du règlement intérieur :

À souscrire une assurance responsabilité civile dont il devra justifier.

À déposer un chèque de dépôt de garantie d'un montant de 200€ à l'ordre du Trésor Public.

Le dépôt de garantie vous sera reversé à votre départ (renvoi sous un mois en cas de départ hors horaires d'ouverture de la Mairie) déduction faite du coût de la remise en état si des dégradations sont constatées ou signalées.

Le requérant s'est acquitté de la totalité de la redevance : \_\_\_\_\_ €

Le \_\_\_\_\_ par chèque n° \_\_\_\_\_ émis le \_\_\_\_\_

Le requérant : \_\_\_\_\_ Fait à Ligny le Ribault, le \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_  
Madame le Maire  
Anne GABORIT